

PROTOCOLE PRÉPARATOIRE

MITES VESTIMENTAIRES

Afin de garantir les meilleures conditions d'efficacité du traitement, merci de respecter les consignes suivantes avant l'arrivée de notre technicien.

ESSENTIEL

La préparation des textiles est indispensable à l'efficacité du traitement. Les larves de mites vestimentaires se développent principalement dans les matières textiles d'origine animale et les endroits sombres, peu fréquentés. Les vêtements et textiles infestés doivent être traités séparément afin d'éviter une nouvelle infestation.

01 TEXTILES ET VÊTEMENTS

- ☐ Vider au maximum les placards, armoires, dressings et tiroirs.
- ☐ Laver les vêtements, draps, rideaux et autres textiles à 60 °C minimum, lorsque leur composition le permet.
- ☐ Pour les textiles ne supportant pas le lavage, prévoir une congélation à -18 °C pendant au moins 72 heures, lorsque cette méthode est adaptée, en tenant compte du temps nécessaire pour que les textiles atteignent cette température.
- ☐ Placer les textiles propres ou traités dans des sacs hermétiques ou des boîtes étanches.
- ☐ Ne pas remettre les textiles en place avant l'autorisation du technicien.

02 ASPIRATION ET NETTOYAGE

- ☐ Aspirer minutieusement les placards, tiroirs, étagères, plinthes et interstices.
- ☐ Insister sur les tapis, moquettes, dessous de meubles et zones peu accessibles.
- ☐ Vérifier particulièrement les textiles en laine, soie, fourrure, plumes et autres matières d'origine animale.
- ☐ Évacuer immédiatement le sac d'aspirateur dans un sac hermétique à l'extérieur du logement. Pour un aspirateur sans sac, vider et nettoyer le réservoir avec précaution.

03 PRÉPARATION DES PIÈCES

- ☐ Dégager les sols, plinthes, placards et étagères.
- ☐ Retirer les cartons, sacs et objets encombrants.
- ☐ Laisser les armoires, dressings et tiroirs vides et accessibles.
- ☐ Signaler au technicien les textiles présentant des trous, larves ou cocons.
- ☐ Fermer les fenêtres avant l'intervention si demandé par le technicien.

04 PROTECTION ET SÉCURITÉ

- ☐ Retirer ou protéger toutes les denrées alimentaires et la vaisselle exposées.
- ☐ Évacuer les animaux domestiques pendant le traitement et la période d'exclusion.
- ☐ Signaler la présence d'aquariums et terrariums pour organiser leur protection ou leur évacuation.
- ☐ Retirer ou protéger les plantes sensibles conformément aux instructions du technicien.

ATTENTION : ne pas appliquer d'autres insecticides avant l'intervention sans validation préalable.

05 · ÉVACUATION OBLIGATOIRE

Occupants et animaux. Respecter les délais définitifs de réintégration et les consignes d'aération communiqués par le technicien, selon les produits utilisés. Ne pas réintégrer le logement avant la fin du délai d'exclusion prescrit.

5h

D'ABSENCE À PRÉVOIR

2h

D'AÉRATION À PRÉVOIR